



R a p p o r t d' i n c i d e n t N ° G - 0 1 - 2 0 1 9
En date du 21/02/2019

Nature :

Un camion transportant des mâchefers s'est couché sur le flanc au quai de déchargement.

Actions :

Le 21/02/2019, vers 11h00 un camion de la société CENDRIER SARL effectuait son déchargement au niveau du quai, ce dernier a basculé et s'est couché sur le flanc côté conducteur.

Le chauffeur indemne a pu sortir du côté passager avec l'aide un autre chauffeur présent sur la zone au moment de l'accident.

Le chauffeur portait la ceinture de sécurité.



12h30 Accompagnement du chauffeur chez un médecin pour une visite médicale de contrôle. L'examen a montré que le chauffeur n'a pas de blessure ni de traumatisme.

13h00 Début des opérations de levage et d'évacuation de l'ensemble.



16h00 remorquage du tracteur



16h30 relevage de la remorque et mise en sécurité sur une aire en attente d'évacuation le lundi 25/02.

Causes et circonstances de l'incident

Le basculement de la remorque est lié au fait que lors du déchargement l'ensemble tracteur/remorque soit positionné en limite du quai de déchargement (hors de la zone stabilisée), et en léger dévers. Un amas de mâchefers très humides est resté accroché sur le haut de la remorque lorsqu'elle était en position haute (extension complète du vérin de levage) ce qui l'a déséquilibré et entraîné sa chute.

Les cendres et les mâchefers sont humidifiés lors du chargement afin de limiter les envols sur le trajet et lors des opérations de chargement. En cas d'excès d'eau, cette humidification rend les cendres « collantes », et peut créer des accrochages dans les remorques.



Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

Délimitation de la zone de déchargement pour les camions à bennes basculantes
Contrôle de l'humidification des matériaux.

Arrêt des vidages des semi-remorques à benne basculante jusqu'à nouvel ordre.

Organisation d'une réunion avec le transporteur pour redéfinir la procédure de déchargement.



Impact sur l'environnement

Aucun impact environnemental.

Suivi

Réalisation de contrôles des opérations de déchargement et vérification du respect des consignes de sécurité.